

TRIBUNE - 100% ePI

Paris, le XXX

Le passage au tout numérique dans les notices médicales serait une faute sanitaire et un non-sens environnemental

Dès début 2025, le gouvernement français envisage de tester les notices de médicaments numériques (ePI) en remplacement des notices papier. Cette initiative soulève de vives inquiétudes concernant la sécurité des patients, notamment ceux frappés par la fracture numérique, ainsi que des préoccupations majeures d'ordre médico-social, économique et environnemental. Face à ces enjeux, les représentants de l'industrie du papier demandent l'abandon pur et simple de ce projet.

Les grands oubliés de la fracture numérique

L'élimination des notices médicales en papier présente des risques significatifs pour la sécurité des patients, en particulier pour les personnes âgées et celles exclues du digital. Ces populations comptent sur les notices papier pour obtenir des informations vitales sur leurs médicaments. Sans elles, elles risquent une mauvaise utilisation des médicaments et des complications de santé.

En France, 62 % des personnes âgées de 75 ans et plus souffrent d'illectronisme et seulement 36 % possèdent un smartphone. Plus largement, 8 millions de personnes n'ont pas les compétences numériques de base. De plus, 12 % de la population française vit dans des zones sans accès à Internet ou ne peut s'offrir un smartphone. On voit mal comment la digitalisation des notices médicales ne creuserait pas encore ce fossé au détriment de la santé des patients.

Une aggravation de l'isolement social et de la discrimination des personnes âgées

La fracture numérique renforce en outre l'isolement social des personnes âgées, limitant leur accès à l'information et aux activités sociales. Le rapport du Défenseur des droits de 2021 intitulé *Difficultés d'accès aux droits et discriminations liées à l'âge avancé* souligne que les personnes âgées sont confrontées à de plus grandes difficultés avec les tâches administratives en ligne. Près de 50 % des personnes âgées de plus de 70 ans s'inquiètent ainsi de l'administration électronique, et la crise du COVID-19 a accentué ce phénomène : 25 % de cette population se sent isolée et 10 % se sent discriminée. La suppression des notices papier pourrait exacerber ces sentiments d'exclusion et de solitude d'autant que les personnes gravement dépendantes sont 7 fois plus susceptibles d'abandonner les procédures numériques.

Le numérique pollue plus que l'ensemble de l'aviation mondiale

Enfin, alors que le fer de lance de cette initiative semble être vissé sur des considérations écologiques, on est en droit de s'interroger sur les pratiques numériques et leur réel impact environnemental. La consommation d'énergie des appareils numériques et des centres de données pose des problèmes environnementaux majeurs. Surtout quand celle-ci est comparée aux notices papiers, hautement recyclables, fabriquées en France et issues de forêts européennes qui ont grandi de 9 % au cours des 30 dernières années. Le symbole d'une excellence industrielle, menée notamment par des entreprises françaises, familiales et historiques, avec un taux de recyclage de plus de 79 % en 2023.

A contrario, l'empreinte carbone des solutions numériques est très opaque et ses données rarement accessibles. L'étude du Shift Project intitulée "Lean ICT: Towards Digital Sobriety" (2019) souligne bien que les évaluations actuelles de l'empreinte carbone du numérique sont basées sur des données partielles ou sur des hypothèses qui varient considérablement d'une étude à l'autre. Un chiffre souvent cité est celui de la fourchette des estimations de l'empreinte carbone du secteur, qui varie de 2% à 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (contre 2,5% pour toute l'aviation mondiale). Quid des QR codes ? Il s'agit là encore d'une « black box ». Si d'aucuns considèrent que l'ignorance apporte la tranquillité, nous demandons que le prix de cette tranquillité ne soit pas celui de la santé des patients et des personnes âgées.

Vulnérabilité aux cyberattaques en croissance constante

De plus, la confidentialité des données des patients accessibles via l'ePI n'est pas clairement garantie et sont particulièrement soumises à la menace croissante des cyberattaques. Celles-ci ont augmenté de 400% sur le territoire français depuis 2020. Au-delà des données des patients et de leur nécessaire préservation, c'est aussi l'accès à l'information - c'est-à-dire à la notice - qui pourrait être mise en danger. Comment s'assurer qu'en cas d'attaque, la notice demeure effectivement disponible ? Comment vérifier qu'elle n'est pas modifiée ? Autant de questions qui font s'interroger sur les risques que fait peser cette mesure pour les Françaises et les Français.

Nous considérons comme impératif de veiller à ce que tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables, aient accès à des informations médicales vitales et fiables. La transition vers une approche 100 % numérique présente des risques considérables pour leur sécurité, aggrave les disparités sociales, menace une industrie écologiquement vertueuse qui porte l'excellence à la française depuis parfois plusieurs générations. Et ce pour une prétendue valeur ajoutée environnementale dont l'impact tend plutôt à démontrer l'exact inverse. MLPS demande donc l'abandon de ce projet pilote introduisant la notice de médicament numérique et la préservation des notices en papier comme outil essentiel à la sécurité, à l'équité et à la souveraineté en matière de santé publique.

5 474 caractères (espaces compris)

SPOKESPERSON

À propos de MLPS

MLPS, Medical Leaflet = Patient Safety, est un sous-membre de l'ECMA (TR: 948591610750-02), the European Carton Makers Association, et représente les imprimeurs d'informations pharmaceutiques réglementées, y compris les notices d'emballage, les guides de médication et les notices d'emballage pour les patients.